

Aucun armistice sur le front social ...

La Loi de Finances 2019 a été votée et les grandes orientations en matière de réforme de la fonction publique annoncées. Fort logiquement, les choix s'articulent dans une dynamique dont l'ampleur est de nature à détruire l'ensemble des principes et des repères de la société entière. Et plus encore...

L'objectif affiché de libéraliser l'économie afin de favoriser la création de "richesses" et de doper la "croissance" justifie aux yeux du pouvoir de faire table rase de tous les "freins" à l'activité économique et de toutes les "entraves" aux énergies entrepreneuriales ; le code du travail a ainsi vécu comme chez tant d'autres ...

Cette frénésie compétitrice ne saurait davantage supporter un état "dispendieux" non plus que sa propension à jouer le rôle qui lui a été donné au fil des siècles passés ; voici donc venu le temps de CAP 2022, énième pas dans la déréglementation mondialisée ...

Le ruissellement promis de gouttelettes des plus fortunés vers la plèbe est fondamentalement basé sur l'irrigation inverse de la richesse produite vers quelques uns et son accumulation par les mêmes ; les choix fiscaux et budgétaires en découlent, ici et ailleurs...

Cette captation privée ne saurait cohabiter avec de trop importants budgets collectifs et sociaux ; précarité et insécurité sociale sont davantage la condition que la conséquence du système imposé et bien entendu, l'hibernation du loir ne saurait, nulle part, être retenue comme modèle ... Hélas !

Il faut assouplir les règles, flexibiliser le travail, libérer le manager, corvéabiliser le salarié et peu importe ce qui demeurera dans le sillage du maelstrom ; protections sociales, droits et garanties collectives, éducation, santé, culture, développement durable ne sont plus évalués qu'à l'aune de leur rétrécissement et du retour sur investissements d'un pays à l'autre...

Et du sens du travail, de son partage, de la répartition de ses fruits comme des valeurs fondamentales d'une collectivité humaine, il ne reste dans le débat public que les soubresauts d'un Monopoly mondial auquel seuls quelques membres de réseaux asociaux sont habilités...

Après d'autres musiques et jusqu' en Europe - de Pologne en Italie en passant par la Hongrie - Samba et Bossa Nova font à leur tour entendre d' inquiétantes sonorités ; **Demain la Java ???**

Page 2 ; Sur écoutes ...

Page 3 ; Loi des Finances et autres
craques ...

Page 4 ; Le coût de (la) pompe...



A VOTRE ECOUTE, coûte que coûte ... et vaille que vaille...

Tous les agents ont été destinataires de la plaquette informant de la création de la « plate-forme d'écoute et de soutien psychologique ». Voilà donc une nouvelle réponse de la DG face à l'amplification du mal-être profond qui ne cesse, ici comme partout, de se confirmer.

Ce marché public offert à un prestataire privé (pour la somme de 580 000 €) nous interroge à plusieurs niveaux (compétences des intervenants, anonymat réellement et durablement préservé, coût, efficacité...) mais sa mise en place raconte surtout cette atterrante situation :

Alors même que les conditions générales et l'organisation du travail sont pathogènes, ceux qui en décident prétendent remédier à ses effets sans autre remise en cause de leurs politiques qui n'ont pour nom que restructurations, destructions de postes, objectifs inatteignables ! Ajoutons à cette instabilité banalisée de plus en plus d'organisations fonctionnelles basées sur une pléthore de cadres intermédiaires instruits au management et non aux savoirs... et qui bénéficient d'un numéro d'appel spécifique : apparemment ce n'est pas un être humain qui souffre mais un cadre A ou B ou C ! Il y a là déjà de la friture sur la ligne !

Pour insignifiante qu'elle paraisse, cette proposition recèle par ailleurs un postulat connu mais gravement préoccupant : le mal-être au travail pourrait trouver des solutions par le biais d'un soutien psychologique personnel, d'aides individuelles sous forme de conseils, stages ou écoutes.

Si rien ne peut être négligé pour aider un agent en souffrance, cette rhétorique de "traitement" personnel exclue la réponse collective et l'idée même de collectif de travail, pour y substituer le champ de la subjectivité individuelle et des émotions à maîtriser... Et implicitement renvoie à la responsabilité de sa propre faiblesse voire de son inadaptation personnelle et professionnelle !



Cette "écoute" ne tient pas seulement d'un scoutisme de pacotille; elle se veut une canalisation du mal être et des colères latentes. Plus encore, alors que la DGFIP est appelé au démantèlement général et nombre de ses agents à de noirs lendemains, la Direction Générale se la joue Ponce Pilate face à ses propres responsabilités en ouvrant ce couteux, cynique et dérisoire parapluie ...

***La vie syndicale, l'engagement, le débat et la force collective constituent les forces qui permettent de se situer et de faire face en favorisant le recul et l'action au détriment du sentiment d'abattement, de l'individualisation et de la résignation ;
venez, comme vous êtes, sans appeler !!!***

La tête contre les murs...

Notre direction, comme d'autres, en retour aux multiples interpellations des agents et des cadres par rapport aux difficultés à accomplir nos missions use d'une réponse simple ; "A l'impossible nul n'est tenu, ne faites que ce que vous pouvez".

Ces paroles entendent clore le débat mais ne solutionnent en rien les problèmes et laissent les équipes dépourvues; elles se veulent rassurantes aujourd'hui mais demain, à l'heure par exemple des évaluations individuelles, qu'en restera-t-il ?

Pire, en même temps qu'elles sont prononcées nous apprenons qu'une batterie de nouveaux indicateurs, initiée par E Macron et destinée à mesurer le taux de satisfaction des usagers, sera déployée à partir du 01/01/2019 avec notamment, comme une pâture, affichage local et sur internet ... L'Administration sera-t-elle aussi conciliante lorsque ses manques seront étalés sur la place publique ?

Que fera-t-elle pour ses agents abandonnés à leur impuissance et livrés à des injonctions aussi contradictoires ?

Si on se penchait sur la loi de finances...

Le gouvernement n'a pas menti! du moins sur un point précis: la Loi des Finances votée par l'Assemblée Nationale s'inscrit bel et bien dans la logique de la précédente ! Pour le reste, nous resterons pour le moins dubitatifs quant aux annonces et proclamations... L'une d'elles a retenu plus particulièrement notre attention : "**Une baisse d'impôt importante pour les ménages**" chiffrée à 6 milliards d'euros.

Annnonce douteuse en soi pour le montant avancé puisque l'OFCE l'évalue à 3, 5 milliards et l'Institut des Politiques Publiques, comme l'INSEE à 1, 2 milliards mais au delà, cette "*baisse*" est principalement la résultante de:

- **la seconde étape de suppression de la TH** pour 80% des ménages à hauteur de 3, 8 milliards d'euros dont le pendant est la suppression des contrats aidés, les restrictions budgétaires des collectivités, l'inévitable retrait des services publics locaux et - tout de même - en plus de la mise sous tutelle budgétaire des collectivités, la question de plus en plus aigüe de la démocratie locale et de sa confiscation...

- **La suppression des cotisations chômage et maladie** à hauteur de 4, 1 milliard d'euros... accompagnée par un nouveau plan d'économies de 3, 8 milliards d'euros dans le secteur de la Santé, une remise en cause du système de financement de la Sécurité Sociale et de sa philosophie même, le détournement (et l'accaparement) de la part socialisée du salaire (les fameuses "*charges*") ...

- **Le correctif du dispositif de la CSG pour 300 000 retraités** à hauteur de 300 millions d'euros ... alors qu'ils ont été 7, 5 millions à être impactés et que la revalorisation des pensions (0, 3%) va accentuer le décrochage des ressources par rapport à l'augmentation du coût de la vie et constituer une baisse de pouvoir d'achat de 3 milliards d'euros ! Qui ne suffira pas tout à fait cependant à financer le gain des heureux gagnants de la suppression en 2018 de l'ISF chiffré à 3, 2 milliards d'euros !!!

Ajoutons, pour mieux apprécier l'action gouvernementale en matière de "*pouvoir d'achat*" - et sans être exhaustif - le gel de la valeur du point d'indice, la quasi stagnation du SMIC (hausse limitée à 1, 24%) et - comment l'ignorer ? - le recours généralisé aux taxes diverses et multiples dont la plus emblématique est bien sûr celle sur les carburants ...

Mais il est vrai que le gouvernement n'a pas mégoté pour tout le monde et nous emprunterons au journal "Fakir" pour résumer...

Caisses vides, vraiment ? Pas d'argent pour la santé, le social, l'éducation, les services publics, la lutte contre la pauvreté, rien à redistribuer? En cherchant bien il se trouve quelques miettes que d'aucuns, dingues de pognon, se sont partagées; quelques chiffres pour en mesurer l'indigence;

<i>Suppression de l'ISF 2018</i>	<i>3, 2 milliards €/an</i>
<i>Instauration de la Flat Tax 2018</i>	<i>1, 3 milliards €/ an</i>
<i>CICE</i>	<i>22 milliards €/ an</i>
<i>Suppression de la 4° tranche sur les hauts salaires 2019</i>	<i>137 millions €/ an</i>
<i>Baisse de l'Impôt sur les Sociétés 2019</i>	<i>1, 2 milliard €/ an</i>
<i>Etc ... etc dont transformation CICE, exit tax,</i>	<i>Xxxxxxxxxxxxxx milliards €</i>

Trésor Public confisqué

Payez contre ce chèque sauf services publics et budgets sociaux **34, 887 mds €**
trente quatre milliards et huit cent quatre-vingt sept millions

à **CAC 40 et copains**

A Paris, le dès que possible et pour toujours

Payable en France et ailleurs

E MACRON

Un plein de colères et une pénurie de sens ?

Le mouvement de contestation des prix des carburants qui va s'amplifiant occupe largement l'espace médiatique et s'en nourrit en retour. Les experts ont beau se succéder sur les plateaux TV et les politiques de tous bords s'échiner à grimper dans la voiture en marche - quitte à oublier leurs choix et engagements passés - l'ensemble ressemble de plus en plus à un tumulte incontrôlable ou s'agrègent de multiples colères ... Si les exaspérations sont compréhensibles et légitimes, le risque existe que la forme de leur expression, leur amalgame - et leur instrumentalisation - occultent la véritable nature des enjeux et des réponses à construire.

Le gouvernement entend "assumer" ses choix au nom de la "transition écologique" mais de fait sa position est éminemment fragilisée par la réalité des faits et des décisions imposées - par d'autres également avant lui d'ailleurs - en matière de fiscalité et plus largement de politique environnementale.

Il affirme accélérer la transition écologique en mobilisant la fiscalité environnementale mais en réalité il concentre la hausse des fiscalités énergétiques sur les ménages avec un objectif de 15 milliards d'euros d'ici 2022. Evolution basée entre autre sur le rapprochement de la fiscalité applicable à l'essence et au diesel par une hausse de la fiscalité sur le second sans baisse - au contraire !- sur la première. Pour 2018 ces deux mesures cumulées devraient dégager 3,7 milliards d'euros de recettes.

Pour un ménage se chauffant au fioul domestique et roulant beaucoup avec une motorisation diesel, les effets seraient annuellement de 136 euros en 2018 et 538 euros en 2022. Il faut rappeler que la précarité énergétique touche 5 millions de ménages en France selon l'observatoire national de la précarité énergétique or dans le même temps, les mesures d'accompagnement pour les ménages les plus vulnérables apparaissent dérisoires alors qu'ils sont les plus frappés par la fiscalité indirecte.

La question est beaucoup moins celle du coût des carburants (toutes les études le démontrent) que celle du pouvoir d'achat, du niveau des salaires, de la répartition effective des richesses comme des charges et incidemment des politiques publiques de transports ou encore de l'énergie.



La fiscalité dite "environnementale" est dévoyée en fiscalité de rendement; 23 milliards de recettes dont seulement 3 seront consacrés au développement des énergies renouvelables!

Cette fiscalité s'inscrit aussi dans un système fiscal global dont l'injustice et l'inefficacité ont été sans cesse accentuées ces dernières années... au nom souvent de la "baisse des prélèvements obligatoires" (IR, ISF, IS..) alors qu'il ne s'agit que de transferts

larvés dont les effets n'ont cessés, eux, de croître au quotidien pour les plus démunis ...

Dès le départ, les promoteurs de la taxe carbone y ont vu l'occasion de faire financer les cadeaux au patronat par les ménages et ce budget le confirme; l'augmentation pluriannuelle de la taxe carbone s'accompagne parallèlement de plus de 42 milliards d'euros de cadeaux aux entreprises pour 2019...

La préservation de notre environnement est un enjeu vital pour l'humanité et une urgence; la déréglementation climatique impacte en premier lieu les populations les plus pauvres; aucune lutte contre elle ne sera possible sur la base d'un accroissement supplémentaire des inégalités! Elle nécessite une transformation des modèles industriels de production, de consommation, de vie et de modes de croissance.



Elle exige une véritable prise de conscience collective, non son détournement ; l'élaboration d'une fiscalité globale adaptée et progressiste, non le rejet aveugle de toute contribution et action publique déjà à l'œuvre !

CGT-Finances Publiques Meurthe-et-Moselle

45 rue Sainte-Catherine - Cité administrative.

54 000 Nancy

03 83 45 46 28

cgt.ddfip54@dgifp.finances.gouv.fr